



« Pas normal, stop au profilage ethnique » réunit sept organisations belges de défense des droits humains

Être contrôlé·e par la police, sans raison valable, en raison de sa couleur de peau provoque un impact énorme : c’est humiliant, frustrant, cela amoindrit la confiance placée dans les forces de police... et c’est illégal. De plus, il est avéré que le profilage ethnique ne constitue pas une technique policière efficace.

Sous la dénomination “Pas Normal – Stop au profilage ethnique”, la Ligue des droits humains, JES Brussel, la Liga voor Mensenrechten, le Minderhedenforum, Uit de Marge, Amnesty International et le MRAX sensibiliseront le public au cours des deux prochaines années à la thématique du profilage ethnique par la police. La campagne lancée en juin formule également cinq recommandations concrètes à l’intention des politiques et de la police pour qu’ils s’emparent de cette problématique.

La campagne vise à renforcer la voix des témoignages et appelle les gens à partager également leur témoignage personnel sur les médias sociaux sous #pasnormal.

[En savoir plus sur la campagne et lire les 5 recommandations](#)

A ce sujet, lire aussi l’article d’Alter medialab:

Profilage ethnique en Belgique, une pratique illégale au regard du droit

Par Chaïma Bekkara, Ben Abdallah Mohamed Yassine, Bajou Soufiane et Sahouli Mohamed Saïd, étudiants du MIAS1 de l’IESSID, catégorie sociale de la Haute École Bruxelles Brabant (Bruxelles)

Plusieurs études publiées récemment révèlent des faits plutôt inquiétants quant au non-respect par la police des droits individuels et plus particulièrement de ceux des personnes d’origines étrangères. Quels sont concrètement les droits des individus et les devoirs de la police lors d’un contrôle d’identité ?

La définition du profilage ethnique proposée par Amnesty International consiste en “un contrôle policier motivé par des raisons fondées sur l’appartenance ethnique, la race, la religion ou l’origine nationale supposées, plutôt qu’à des soupçons raisonnables, des indices objectifs ou des critères liés au comportement des personnes concernées”. Ce contrôle au faciès, en plus d’être inefficace, est totalement interdit. (...)

><https://www.altermedialab.be/profilage-ethnique-en-belgique-une-pratique-illegale-au-regard-du-droit/>)

Sous la dénomination “Pas Normal – Stop au profilage ethnique”, la Ligue des droits humains, JES Brussel, la Liga voor Mensenrechten, le Minderhedenforum, Uit de Marge, Amnesty International et le MRAX sensibiliseront le public au cours des deux prochaines années à la



Campagne “Pas Normal – Stop au profilage ethnique”

thématique du profilage ethnique par la police. La campagne formule également cinq recommandations concrètes à l’intention des politiques et de la police pour qu’ils s’emparent de cette problématique